

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 MAI 2009



Excusés : Mes RIPOCHE, Ms JOULAIN, MOUSSEAU, CHOUTEAU, GUEGNARD, MILLET, DAVY, PERDRIEU, NORMANDIN, MENARD, PIVERT, SECHET, DOLBOIS, VACHER, BARRE, POURCHER.

Etaient présents : Mes MARTIN, HORREAU, DENIS, BRIERE, TAUBIN, ROCHER, Ms BILLY, SILVESTRE, AULAS, BODINEAU, RENOUE, DUVEAU, COCHARD, DOUGE, CLEMOT, BONNIN, DUGUE, THAREAU, PIRON, CAMUS, LE BARS.

Sous la présidence de Michel PIRON

Contrat de projet du Centre Social

Monsieur PIRON souhaite d'abord souligner le travail réalisé par le cabinet CERISE sur l'étude enfance-petite enfance. Le bureau d'études a su totalement s'adapter au territoire.

Monsieur LE BARS rappelle le calendrier d'élaboration du contrat de projet du Centre Social :

- courrier de la Communauté de Communes le 7 novembre 2008 indiquant les objectifs spécifiques du territoire.
- décembre 2008 à mars 2009 : élaboration par le Centre Social
- 27 avril : présentation du contrat de projet à la commission des affaires sociales.
- 18 mai : rencontre Communauté de Communes/CAF/Centre Social sur le contrat de projet.
- fin juin 2009 : commission sociale de la CAF

Sur la durée du contrat de projet, Monsieur LE BARS indique que deux dates ont été proposées : 30 juin 2011 ou 31 décembre 2011. Il est proposé de retenir la seconde date de fin pour permettre la mise en œuvre des différentes actions du contrat de projet.

Il ajoute que les 7 thématiques de ce projet sont : la vie associative, la jeunesse, le point information jeunesse, la communication, solidarité/familles/inter génération, l'enfance/parentalité et la mobilité/solidarité/développement durable.

Monsieur LE BARS indique que les conditions de validation du contrat de projet sont les suivantes :

- retrait des mentions à la page 16 sur le mandat 2003-2006.
- retrait à la page 17 de la mention sur les référents/bénévoles de la commission enfance/parentalité.
- la Communauté de Communes ne financera ni pendant ni après le contrat de projet le poste de référent familles.

A propos de la création du poste de référent familles, Monsieur LE BARS signale que le Centre Social est en mesure d'autofinancer ce poste pendant 2 ans. Monsieur PIRON s'interroge sur la création de ce poste compte tenu des compétences du Conseil Général en la matière.

Monsieur LE BARS signale qu'il a rappelé au Centre Social la priorité pour la Communauté de Communes était la petite enfance (services).

Il ajoute qu'un travail sur une convention de partenariat va être mené le 10 juin prochain entre les élus de la Communauté de Communes et le Centre Social. Une commission sociale se réunira en amont pour préparer cette convention.

Il ajoute que les élus au Centre Social et les élus de la commission des affaires sociales ne sont pas les mêmes et que cela peut poser des problèmes dans la communication des informations. Monsieur PIRON rappelle que le rôle des commissions est de proposer et seul le conseil communautaire décide. Quant aux élus qui sont délégués au Centre Social, ils doivent se référer aux priorités qu'a déjà exprimées la Communauté de Communes (petite enfance, RAM, animation jeunesse). Il ajoute que les choix qui ne seront pas ceux de la Communauté de Communes ne seront pas assumés.

Monsieur DOUGE tient à rappeler les fondamentaux du fonctionnement d'une association : le Conseil d'administration donne des orientations et l'administration met en musique ces orientations.

Monsieur LE BARS rappelle les prochaines échéances pour l'étude enfance-petite enfance : 25 juin à 20h30 : comité technique (élus, gestionnaires, assistantes maternelles), 7 juillet à 20h30 : comité de pilotage (élus, institutionnels).

Salle multisports du Layon

Monsieur BODINEAU indique que pour cette seconde consultation, 117 entreprises ont déposé une offre. La commission des marchés à procédure adaptée s'est réunie deux fois pour l'analyse des offres avec l'architecte. Il tient à remercier vivement les élus qui se sont impliqués dans ce travail. Il donne lecture du tableau suivant :

LOT	Nom	Ville	Prix HT	Estimation HT	Variation
Lot 1 - VRD - Terrassements généraux-Assainissement Autonome - Aménagements extérieurs	BOUCHET TP	YZERNAY	218 870.03 €	330 000 €	-33.68%
Lot 2 - Fondations profondes	FORATECH	ORVAULT	62 534.00 €	135 000 €	-53.68%
Lot 3 - Terrassement, gros œuvre	SAS DEFONTAINE	LA SEGUINIÈRE	699 435.20 €	900 000 €	-22.28%
Lot 4 - Charpente métallique et bois	SARL GALLARD TP	CHAUDRON EN MAUGES	457 009.88 €	495 000 €	-7.67%
Lot 5 - Couverture, étanchéité	SMAC	TOURS	519 000.00 €	440 000 €	17.95%
Lot 6 - Bardage	Lot à reconsulter		155 000.00 €	155 000 €	
Lot 7 - Menuiseries extérieures alu	SAS ALUGO	CHOLET Cedex	175 869.31 €	172 000 €	2.25%
Lot 8 - Menuiseries intérieures bois	VINCENT MENUISERIES	ST QUENTIN EN MAUGES	79 911.00 €	97 000 €	-17.62%
Lot 9 - Métallerie	METALLERIE DE LA LOIRE	VIVY	108 596.10 €	130 000 €	-16.46%
Lot 10 - Cloisons sèches	TRADI PLATRE	ST LEGER DES BOIS	30 957.18 €	50 000 €	-38.09%
Lot 11 - Plafonds suspendus	SARL TREMELO	CHALONNES S/ LOIRE	19 218.74 €	24 000 €	-19.92%
Lot 12 - Revêtements de sols - faïences	SARL HERSANT	ANGERS Cedex 02	77 657.15 €	100 000 €	-22.34%
Lot 13 - Revêtement de sols sportifs	ENVIROSPORTS	AMIENS	118 434.78 €	120 000 €	-1.30%

Lot 14 - Peinture	SARL CHAUVAT	SAUMUR	60 027.10 €	80 000 €	-24.97%
Lot 15 - Ascenseurs	OTIS	REZE Cedex	22 900.00 €	25 000 €	-8.40%
Lot 16 - Equipements sportifs	MARTY SPORTS	ST CLEMENT DE LA PLACE	30 440.15 €	38 000 €	-19.89%
Lot 17 - Plomberie Sanitaire	SAS PINEAU	CRAON	105 248.53 €	125 000 €	-15.80%
Lot 18 - Chauffage	MOREAU VALLET	VALLET	109 506.64 €	100 000 €	9.51%
Lot 19 - Ventilation	SITO	ANGERS Cedex 01	109 810.74 €	80 000 €	37.26%
Lot 20 - Electricité courants forts et faibles	FORCLUM	CARQUEFOU Cedex	165 271.80 €	235 000 €	-29.67%
TOTAL			3 325 698.33 €	3 831 000 €	-13.19%

Les offres en gras correspondent aux offres les moins disantes.

Monsieur BODINEAU indique que le lot 6 est infructueux puisqu'aucun candidat n'a déposé une offre, il sera relancé sous la forme d'une procédure adaptée. Les travaux pourront démarrer avant l'été.

Il ajoute que le 19 mai, il est allé avec le Pays et les autres communautés de communes adhérentes présenter le Contrat Territorial Unique dont le projet de la salle multisports. Les élus de la Région étaient déçus de n'accorder qu'une subvention de 310 000€ à ce projet. Cela aurait pu être une opération exemplaire pour le Conseil Régional. Monsieur BODINEAU rappelle que la somme de 310 000€ correspond à la répartition de l'enveloppe du CTU entre les communautés de communes en fonction du nombre d'habitants.

Etude sur le personnel

Monsieur PIRON indique que Vincent AUBELLE, universitaire et homme de terrain, a fait une proposition pour une prestation d'une durée de 6 mois pour approfondir le travail amorcé par le CNFPT. Il rappelle qu'une démarche comme celle-ci nécessite d'associer très étroitement les personnels à cette étude. Un groupe de travail constitué des secrétaires de mairie et de la directrice de la Communauté de Communes sera mis en place. Des rencontres individuelles de chacun des agents seront organisées. Deux facteurs de réussite sont requis : l'association étroite avec les personnels, l'association étroite des élus du territoire. Monsieur PIRON rappelle l'impératif essentiel dans cette étude : la gestion de la proximité.

La proposition de prestation s'élève à 21 000 € HT. Monsieur PIRON indique que cette étude est éligible à une subvention LEADER de 55%.

Questions diverses

PASS FONCIER

Monsieur PIRON indique que le PACT ANJOU va rencontrer individuellement les maires pour la préparation du contrat de territoire habitat. Les dates de rencontres sont le 23 juin et le 7 juillet. Un planning sera proposé au maire et à son adjoint en charge de l'habitat.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Monsieur PIRON indique que le CLIC organise le 17 juin à 18h30 à la salle des loisirs de Faye d'Anjou une réunion sur le vieillissement (services à la personne, adaptation de l'habitat, maintien à domicile, prise en compte de la dépendance, de l'allongement de la vie). Cette réunion s'adresse à tous pas seulement aux élus en charge du social.

Diagnostic énergétique des principaux bâtiments publics

Monsieur PIRON rappelle la proposition qu'il avait faite au dernier conseil communautaire de créer un groupe de travail sur la consommation d'énergie dans les bâtiments et de recenser les bâtiments énergétivores pour lesquels la commune serait prête à faire des travaux d'amélioration. Il invite les communes à envoyer leurs réponses à la Communauté de Communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré.

APPROUVE le contrat de projet du Centre Social sous les conditions suivantes :

- retrait des mentions à la page 16 sur le mandat 2003-2006,
- retrait à la page 17 de la mention sur les référents/bénévoles de la commission enfance parentalité,
- la Communauté de Communes ne financera ni pendant ni après le contrat de projet le poste de référent familles.

DECIDE de la fin du contrat de projet du Centre Social au 31/12/2011.

RETIENT les entreprises mentionnées ci-dessus pour le marché de la salle multisports du Layon.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés avec les entreprises attributaires mentionnées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à relancer le lot 6, selon la procédure adaptée.

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ACCEPTÉ l'offre du prestataire Vincent AUBELLE pour la réalisation d'une étude sur le personnel pour un montant de 21 000 € HT.

AUTORISE le Président à signer le devis.

SOLLICITE une subvention à hauteur de 55% auprès de LEADER pour la réalisation de cette étude.